

Avis public

Assemblée publique

District électoral des Forges

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 3 septembre 2024, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement nº 81 / 2024 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'autoriser des usages des classes H6 à H8 dans les zones RES-3560 et RES-3561 et revoir leur délimitation.
- 2 Ce projet de règlement affecte les zones visées de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 à 4

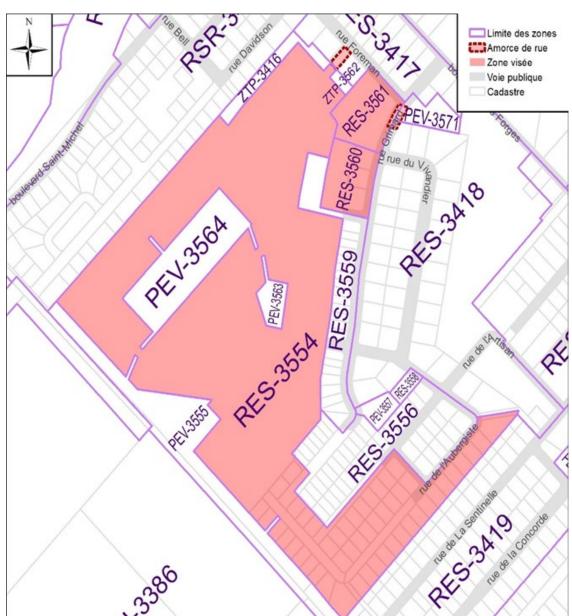
Objet:

- Revoir la limite entre les zones RES-3560, RES-3561 et RES-3554.
- Établir des usages et des normes autorisés dans les zones RES-3560 et RES-3561.

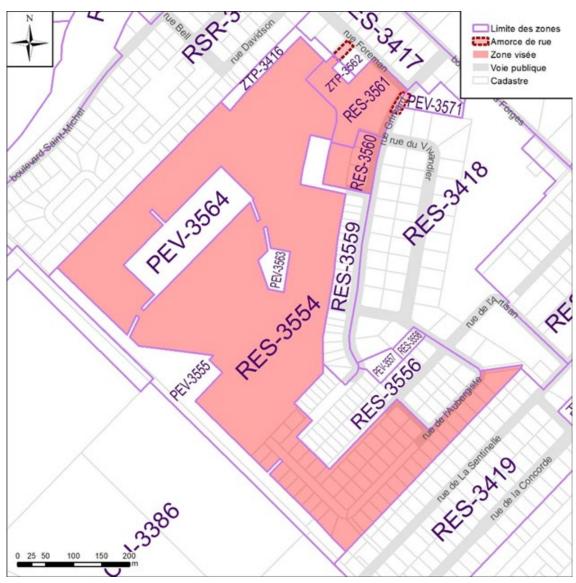
Zones visées:

Zones RES-3554, RES-3560 et RES-3561

Avant la modification règlementaire



Après la modification règlementaire



- Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra <u>le mardi 1^{er} octobre</u> <u>2024</u> à <u>18 h</u>, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
 - Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable Ville de Trois-Rivières 4655, rue Saint-Joseph

Ċ.P. 368

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Téléphone: 819 374-2002

Courriel: urbanisme@v3r.net

On peut consulter n° 81/2024 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net:

Trois-Rivières, ce 11 septembre 2024.

M° Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière 1325, place de l'Hôtel-de-Ville C. P. 368

Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3 Téléphone : 819 374-2002